



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 4 novembre 2021

#### **Sécurité routière : Contrôles de stupéfiants en Gironde**

En moyenne, 2,8 % des conducteurs roulent aujourd'hui sous l'emprise de stupéfiants et leur nombre ne cesse d'augmenter. 20 % d'entre eux conduisent même sans permis. Ils représentent un grave danger pour la sécurité des automobilistes et se retrouvent impliqués dans 13 % des accidents mortels en Gironde et 16 % en Nouvelle-Aquitaine (plus un tiers entre 2019 et 2020).

C'est la raison pour laquelle, à la demande de la préfète de la Gironde, **une vaste opération de contrôles est organisée par les forces de l'ordre, Police Nationale, Gendarmerie Nationale et CRS, le lundi 8 novembre 2021. L'objectif est double : il s'agit d'une part de sanctionner les conducteurs sous l'emprise de la drogue et d'autre part, de faire prendre conscience aux consommateurs que les drogues sont incompatibles avec la conduite, en plus d'être interdites.**

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée par la Sécurité routière fin octobre pour alerter sur les effets du cannabis au volant.

Fumer du cannabis entraîne une baisse de la vigilance, une mauvaise coordination, un allongement du temps de réaction et une diminution des facultés visuelles et auditives. En 2020, en France, 1 décès sur 5 sur la route a impliqué un conducteur ayant consommé de la drogue. Conduire après usage de cannabis multiplie par 2 le risque de provoquer un accident mortel.

En Gironde comme en Nouvelle-Aquitaine, la conduite sous stupéfiant est la 3ème cause de mortalité sur la route. Additionné à l'alcool et autres substances psycho actives, c'est la 1<sup>re</sup> cause de mortalité chez les jeunes (toutes causes confondues). On dénombre en 2020, 77 accidents dont 8 morts en Gironde (280 accidents dont 47 morts en Nouvelle-Aquitaine) dans lesquels le facteur stupéfiant était présent pour au moins un conducteur. Dans le département, 1/3 des accidents avec stupéfiants a lieu le week-end et 56 % la nuit (contre 30 % pour l'ensemble des accidents).

**Le 8 novembre 2021 marquera également le lancement en Gironde des radars mobiles à bord de voitures banalisées conduite par des sociétés privées** Ce dispositif permettra de libérer du temps aux forces de l'ordre qui pourront se consacrer à des tâches pour lesquelles il est indispensable d'intercepter l'automobiliste comme pour des contrôles de stupéfiants. Plus d'information sur : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/radars/differents-types-de-radars/radars-mobiles/voiture-radar>.

